

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

Communauté de Communes
4B Sud-Charente
Le Vivier - 16360 TOUVERAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 23 FEVRIER 2017

DATE DE CONVOCATION : 17 février 2017

N°2017-02-06

Conseillers en exercice : 63
Conseillers titulaires et suppléants présents : 57
Conseillers votants : 52
Dont pouvoirs : 3

Pour : 52
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2017 et le 23 février à 18 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, en session au nombre prescrit par la loi, sur la commune de Côteaux du Blanzacais, sous la présidence de M. Jacques CHABOT, Président.

Conformément à l'article 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Monsieur Loïc DEAU remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Etaient présents votants :

ANGEDUC : Mme IDIER Chantal - **BAIGNES** : M. DELETOILE Gérard, BOUCHER-PILARD Maryse, M. BAUDET Pierre - **BARBEZIEUX** : M. MEURAILLON André, M. DELATTE Benoît, Mme LELIEVRE Dominique, Mme GARD Patricia, M. GUERN Joël, M. BUZARD Laurent, Mme AUTHIER-FORT Claire, M. BOBE Philippe - **BECHERESSE** : M. MAURICE Jacky - **BERNEUIL** : ARSICAUD Jean-Marie - **BOISBRETEAU** : M. TETOIN Gaël - **BORS DE BAIGNES** : M. JOLLY Patrick - **BRIE SOUS BARBEZIEUX** : M. ELION Jean-Pierre - **BROSSAC** : M. MAUDET Didier - **CHALLIGNAC** : M. TUTARD Christophe - **CHAMPAGNE-VIGNY** : M. SAUMON Gérard - **CHANTILLAC** : M. MARRAUD Jean-Luc - **CHILLAC** : Mme GOUFFRANT Marie-Hélène - **CONDEON** : M. BOUTIN Christian - **COTEAUX DU BLANZACAIS** : Mme GRENOT Marie-Pierre, M. MAUGET Bernard - **ETRIAC** : M. MASSE Bernard - **GUIMPS** : M. RAVAIL Pierre - **LADIVILLE** : M. CHABOT Jacques - **LAGARDE SUR LE NE** : M. DESMORTIER Joël - **LE TATRE** : M. DESSE Bernard - **MONTMERAC** : M. BERGEON Frédéric, M. MOUCHEBOEUF Michel - **ORIOLES** : Mme LAGARDE Isabelle - **PASSIRAC** : M. de CASTELBAJAC Dominique - **PERIGNAC** : M. MONTENON Thierry - **REIGNAC** : M. DEAU Loïc - **SAINT-AULAIS** : M. HUNEAU Patrick - **SAINT-FELIX** : Mme AUBRIT Marie-Claire - **SAINT-BONNET** : M. GERVAIS Philippe - **SAINT FELIX** : Mme AUBRIT Marie-Claire - **SAINT-LEGER** : Mme BAUDINAUD Virginie - **SAINT-PALAIS DU NE** : M. DUBROCA Allain - **SAINTE-SOULINE** : M. GOHIN Christian - **SALLES DE BARBEZIEUX** : M. NAU Jean-Louis - **TOUVERAC** : M. HUGUES Jacky - **VAL DES VIGNES** : M. MONNET Lionel, M. DECELLE Guy, M. BARBOT Jean-Pierre, M. VERGNION Philippe.

Pouvoirs :

Mme DELPECH de MONTGOLFIER (Barbezieux) a donné pouvoir à Mme LELIEVRE Dominique (Barbezieux)
M. CHATELLIER Dominique (Barret) a donné pouvoir à M. CHABOT Jacques (Ladiville)
Mme BELLOT Marie-Claude (Reignac) a donné pouvoir à M. DEAU Loïc (Reignac)

Etaient présents sans droit de vote :

M. GIRARD Guy, Mme IMBERT Pascale, M. CHAPUZET Jean-Paul, Mme GARNEAU Janine, M. GUILLON Jean-Jacques, Mme PARIS Marie-Nicole, Mme MARTINEAU Françoise, M. FAURE Jean-Marie.

Etaient excusés :

Mme FOUASSIER Véronique, M. BLUTEAU Jacky, Mme PARIS Marie-Nicole, M. HILAIRET Joël, Mme ROCHAIS Anne-Marie, M. FAURE Jean-Marie, M. VERGNION Philippe, Mme POIRIER Sylvie.

N°6 - Objet : Candidature au label « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV)

Rapporteur : Monsieur le Président

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'un appel à projets de l'Etat, ayant pour objectif le soutien à la transition énergétique, est en cours

De nouveaux territoires peuvent prétendre à la labellisation « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » et bénéficier ainsi du financement d'actions par le fonds spécial pour la transition énergétique.

La démarche se formalise par une convention signée entre la collectivité et l'Etat et permet de mobiliser une aide de 500 000 €. La dotation pourra être supérieure si le programme d'actions est particulièrement complet et innovant.

Les actions éligibles sont les suivantes :

- 1) Réduction de la consommation énergétique dans le bâtiment et dans l'espace public :
 - rénovation énergétique de bâtiments publics ;
 - construction de bâtiments à énergie positive ;
 - modernisation de l'éclairage public ;
 - création d'un guichet d'information sur la rénovation énergétique.
- 2) Diminution des émissions de gaz à effet de serre et des pollutions liées aux transports :
 - achat de véhicules pour les collectivités ;
 - aménagement de l'espace public pour favoriser la mobilité.
- 3) Développement de l'économie circulaire et de la gestion des déchets :
 - action de lutte contre le gaspillage alimentaire ;
 - tri des déchets à la source ;
 - écologie industrielle et territoriale.
- 4) Production d'énergies renouvelables locales.
- 5) Préservation de la biodiversité, les paysages et promotion de l'urbanisme durable :
 - démarche zéro pesticide, ruchers pédagogiques, coins nature dans les écoles ;
 - opération reconquête des friches ;
 - atlas communaux de paysages.
- 6) Développement de l'éducation à l'environnement et écocitoyenneté :
 - accompagnement de programmes de service civique sur la transition énergétique ;
 - organisation de concours citoyens (défi Familles à énergie positive par exemple) ;
 - projets de financement participatif des projets.

Les actions attendues devront concerner plus particulièrement :

- le déploiement de l'énergie solaire en autoconsommation dans les espaces publics ;

- la mobilité électrique (10% de la subvention sont consacrés au développement de la mobilité électrique : achat de véhicules électriques et installation de bornes de recharge) ;
- la protection de la biodiversité et le développement de la nature en ville.

Monsieur le Président propose que la Communauté de Communes des 4B se porte candidate à cet appel à projets.

Ouï cet exposé, le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- autorise Monsieur le Président à déposer le dossier de candidature ;
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer l'ensemble des documents intervenant en application de la présente délibération.

Certifié exécutoire par le Président
Reçu en Sous-Préfecture le :24.FEV.2017....
Publié ou notifié le :24.FEV.2017.....
Touvérac, le24.FEV.2017.....

Pour extrait conforme,
Touvérac, le 24 février 2017
le Président,
Jacques CHABOT.



